



Direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations

Division de la législation comparée

Février 2018

Structure d'accueil

Appartenant à la Direction de l'Initiative parlementaire et des délégations du Sénat, la division de législation comparée rédige des notes de droit comparé à la demande des commissions permanentes, des missions temporaires et des sénateurs individuels. Ces études sont réalisées essentiellement à partir de documents originaux en langue étrangère.

Stage proposé

- Recherche et traduction de documents juridiques étrangers (loi, règlement, jurisprudence, doctrine);
- Lecture et analyse des documents ;
- Constitution de dossiers documentaires préparatoire aux études de la Division.

Le stage pourra débuter en février 2018 pour une durée de 6 mois à temps partiel (20 heures hebdomadaires, possibilité de fractionner les horaires pendant la semaine et d'adapter l'organisation horaire aux nécessités d'un cursus universitaire).

Rémunération selon la réglementation en vigueur.

Compétences requises

- Excellente compréhension d'au moins deux langues étrangères parmi **l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le néerlandais** ;
- Bonnes connaissances juridiques niveau Master avec une spécialisation en droit comparé, droit international privé ou un droit étranger;
- Précision et rigueur;
- Réactivité ;
- Goût de l'enquête.

Candidatures

Les candidats ont jusqu'au 16 janvier 2018 pour transmettre leur CV, accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante: stages@senat.fr

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation peut être contactée au numéro suivant: 01.42.34.20.89